

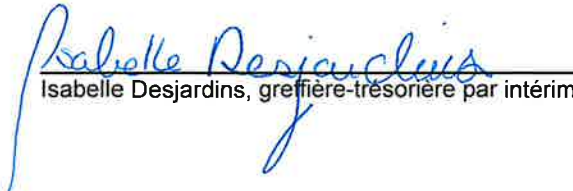


PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de
SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI

AVIS DE MOTION
RÈGLEMENT NUMÉRO 01-2024

AVIS DE MOTION est donné par le conseillère Nancy Malenfant voulant que le règlement 01-2024 intitulé **RÈGLEMENT FIXANT LE TAUX DE TAXATION ET LE TARIF POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024** soit adopté lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu le 8 janvier 2024 à 20 heures, au 146 route 195, Lac-Humqui (Québec) G0J 1N0.

DONNÉ À SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI CE 12^{ième} JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS.


Isabelle Desjardins, greffière-trésorière par intérim